

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 15 février 2021 à compter de 16 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Gilles Richard, conseiller
Mme Audrey Robitaille, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

Absence motivée :

Mme Christiane Cyr, conseillère
Mme Julie Paiement, conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général fait office de secrétaire de la séance. Nathalie Laviolette, adjointe, est aussi présente.

Assistance

La séance extraordinaire du 15 février fut tenue à huis clos à cause de l'augmentation des cas de la Covid-19.

Elle est enregistrée et disponible au public.

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 16 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 000-01** Ouverture de la séance extraordinaire
- 000-02** Adoption de l'ordre du jour
- 000-03** PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 110** Conseil et personnel municipaux
- 130** Gestion financière et administrative
- 130-01** Achat de plancher pour le bureau municipal
- 130-02** Contrat pour le photocopieur

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 - TRANSPORT

- 300-01** Résultat des soumissions pour le diesel
- 300-02** Octroi du contrat pour le diesel

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-01** Résultat des soumissions pour la collecte de compostage
- 400-02** Octroi du contrat pour le compostage

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

E-150221-040 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question, puisqu'aucune personne ne peut assister à la rencontre.

E-150221-041 **Remplacement du plancher dans le bureau municipal**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous autorise le changement du tapis par un plancher de vinyle pour le bureau municipal.

Les matériaux seront achetés chez Couvre-Plancher Branchaud au montant de 3 093.03 plus les taxes applicables et cette dépense sera imputée au surplus accumulé.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

E-150221-042 **Contrat pour photocopieur**

ATTENDU QUE le contrat actuel avec Bureautech arrive à échéance en mars 2021.

ATTENDU QUE le conseil désire vérifier les options afin d'effectuer le plus d'économies possibles.

ATTENDU QUE le directeur général a demandé des offres de services à différents fournisseurs.

ATTENDU QUE les firmes Bureautech et RICOH ont déposé des offres écrites.

ATTENDU QUE les élus ont comparé les offres de services lors d'un comité de travail tenu le 15 février 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu qu'après analyse des offres déposées, l'achat est autorisé pour un photocopieur de marque Konica Minolta BIZHUB C360 au montant de 9 875\$ plus les taxes applicables à la firme Bureautech.

Cette dépense sera imputée dans le compte 03-313-13-726-00 et sera prise dans le surplus accumulé.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt des résultats de soumissions pour le diesel

E-150221-043 Octroi du contrat pour diesel

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation furent envoyées à trois fournisseurs en date du 1^{er} février 2021 pour la période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022.

CONSIDÉRANT QU'À la date de fermeture du dépôt de soumissions, soit le 15 février 2021 à 15 heures, 3 soumissions furent déposées, dont 2 conformes à la demande.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'accorder le contrat pour la période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022

à la compagnie 2755-5382 Québec Inc., ce soumissionnaire accorde un escompte de 3% sur la facture mensuelle de la municipalité.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt des soumissions pour la collecte de compostage

E-150221-044 Octroi du contrat pour la collecte du compost

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation furent envoyées à deux fournisseurs en date du 1^{er} février 2021 pour la période du 10 mars 2021 au 31 janvier 2022.

CONSIDÉRANT QU'À la date de fermeture du dépôt de soumissions, soit le 15 février 2021 à 15 heures, une (1) soumission fut déposée et conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'accorder le contrat de collecte du compost pour la période du 10 mars 2021 au 31 janvier 2022 à la compagnie Transport RLS Inc., au montant de 40 008.20\$ plus les taxes applicables.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Période de Questions

Aucune question.

E-150221-045 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 16h07 précis.

Adoptée à l'unanimité

**Jocelyne Lyrette
Mairesse**

**Jean-Marie Gauthier
Directeur général**

Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée et signée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.

